



« PASS'SPORT » MODE D'EMPLOI PARTENAIRES

I – Qu'est-ce que c'est ?

Le Pass'Sport offre la possibilité aux collégiens bénéficiaires de l'Allocation Départementale de Scolarité (A.D.S) et aux enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E) d'obtenir une réduction pour pratiquer une activité sportive régulière, hors temps scolaire et/ou participer à un stage de découverte ou de perfectionnement d'une durée minimale de 3 jours à l'occasion des vacances scolaires, dans une association répertoriée sur le portail : www.somme.fr/aides/pass-sport

En fonction du taux d'ADS, cette aide peut être de 30 €, 40 € ou 50 €.

Le Pass'Sport permet de régler l'intégralité ou une partie du coût de l'adhésion, la cotisation et/ou la licence pour les activités choisies (les sommes restant dues, suite à l'utilisation du Pass'Sport sont à la charge de l'utilisateur).

II – Comment participer au dispositif Pass'Sport ?

1/ Vous êtes déjà partenaire du Pass'Sport dans sa version non dématérialisée d'avant 2018, votre association est donc recensée dans la base de données du Département : il vous suffit de solliciter votre identifiant et votre mot de passe par courriel à l'adresse suivante pour accéder à votre espace partenaire : passsport@somme.fr

2/ Vous souhaitez établir un partenariat pour la première fois : vous devez télécharger la fiche descriptive de la structure sur www.somme.fr/partenaire-pass-sport, la renseigner et la retourner à l'adresse suivante : passsport@somme.fr . A réception de ces documents, le Département vous attribuera un identifiant et un mot de passe qui permettra d'accéder à votre espace partenaire.

III – Comment accéder à votre espace partenaire ?

1/ connectez vous sur www.somme.fr ;
2/ cliquez sur « services »
3/ cliquez sur « sports et loisirs »
4/ descendez et cliquez sur « devenir partenaire du Pass'Sport »
5/ cliquez sur « + » de l'onglet « Pour quelle activité ? » et cliquez sur « Accès à l'espace partenaire »

6/ entrez votre identifiant et votre mot de passe et cliquez sur « valider » .

ou

1/ connectez vous sur www.somme.fr ;
2/ descendez et cliquez sur le rond orange « Pass'Sport »
3/ entrez votre identifiant et votre mot de passe et cliquez sur « valider » .

IV - Comment gérer votre espace partenaire ?

1/ lors d'une première connexion, vérifiez vos renseignements et envoyez vos demandes de mise à jour sur l'adresse mail passsport@somme.fr ;

2/ vérifiez votre adresse mél et cliquez sur « enregistrer mél » ;

3/ certifiez avoir pris connaissance du règlement et validez ;

4/ prenez connaissance des demandes recensées dans le tableau de bord et cliquez sur « acceptez »(1) ou « refusez »(2)

V - Comment gérer les demandes de bénéficiaires ?

Toute demande d'utilisation de Pass'sport, par les usagers, se fait en ligne et génère un mail envoyé à l'adresse électronique de l'association vous invitant à vous connecter sur votre espace partenaire pour accepter ou refuser la demande de l'utilisateur.

- Première possibilité : le club valide la demande et un mél d'accord est automatiquement envoyé à l'utilisateur. Lors du paiement de l'adhésion, l'association ne sollicite que le solde à percevoir soit « **Montant de l'adhésion – la valeur du Pass'Sport = solde à régler pour l'utilisateur** » ;

- Seconde possibilité : le club ne valide pas la demande et un mél signifiant que l'utilisateur ne peut pas utiliser son Pass'Sport au sein de cette structure est envoyé à l'utilisateur.

Remarque : si le jeune bénéficiaire du Pass'Sport ne dispose pas d'un accès internet, muni de son mot de passe, de son identifiant et d'une adresse mail, il peut se faire aider par l'association ou en contactant le 03.22.71.81.27.

VI – Comment le Département rembourse les associations ?

Plusieurs fois par an, le Département, grâce à une application dématérialisée qui enregistre toutes les demandes des usagers ainsi que les acceptations des associations, génère un virement aux coordonnées bancaires fournies par les associations.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le 03.22.71.81.27 où écrire à passsport@somme.fr